



# LE TAPA-SABLLIA

Bulletin d'information de la Commune d'Yvonand | 32<sup>e</sup> année | N° 06 | Décembre 2025



Photo : Philippe Sauser

Dans ce numéro :

## Meilleurs vœux pour 2026 !

|                            |       |
|----------------------------|-------|
| Conseil communal           | 2     |
| Nouveautés pour 2026       | 2     |
| STEP et spectacle gratuit  | 3     |
| Info-déchets pour 2026     | 4-5   |
| Festivités de fin d'année  | 6     |
| Le CCT fête ses 50 ans !   | 7     |
| L'école qui devient «Gaga» | 8-9   |
| Noël et prévention         | 10-11 |
| A votre service !          | 12    |

La pluie, parfois discrète, parfois généreuse, rythme nos saisons et rappelle que, même dans les moments gris, la nature travaille à préparer des jours meilleurs. Et lorsque le soleil revient, l'arc-en-ciel s'invite parfois, comme un pont coloré entre le présent et les jours à venir.

À l'image de ces transitions naturelles, notre commune avance grâce à l'engagement de chacune et chacun. Après la pluie vient toujours des éclaircies, et c'est ensemble que nous faisons naître celles de demain.

En cette période de renouveau, la Municipalité adresse à l'ensemble de la population ses meilleurs vœux, sincères et chaleureux, pour 2026. Que l'année à venir soit faite de douceur après la pluie, de couleurs partagées et de moments rayonnants. Que chacun puisse y trouver inspiration, sérénité et bonheur.

La Municipalité se réjouit de poursuivre, avec vous toutes et tous, le chemin commun qui fait la richesse et la vitalité de notre village.

## Conseil Communal

**Le conseil communal d'Yvonand s'est réuni le lundi 10 novembre 2025, il a traité les objets suivants :**

**Préavis 2025-09 déposé le 29.09.25**  
 Demande de crédit pour la finalisation d'un plan d'affectation sur les parcelles 269, 270, 618, 619 sises «En Mortaigue» et 326 (partiel) sis «En Mordagne»  
 Accepté lors de la séance du 10.11.25

**Préavis 2025-10 déposé le 29.09.25**  
 Détermination du prix de vente au m<sup>2</sup> des parcelles au lotissement des Goilles pour l'année 2026  
 Accepté lors de la séance du 10.11.25

**Préavis 2025-11 déposé le 10.11.25**  
 Révision des statuts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois.  
 Voté lors de la séance du 08.12.25

**Préavis 2025-12 déposé le 10.11.25**  
 Budget 2026  
 Voté lors de la séance du 08.12.25

**Préavis 2025-13 déposé le 08.12.25**  
 Ajustement du bilan pour le passage au MCH2  
 Voté lors de la séance du 26.01.25

**Préavis 2025-14 déposé le 08.12.25**  
 Sécurisation de l'approvisionnement en eau potable et défense incendie des secteurs : La Vignette et La Rochettaz - Commune d'Yvonand  
 Voté lors de la séance du 26.01.25

### Dates des prochains Conseils communaux

Lundi 26 janvier 2026  
 à 19h00 au Forum

Lundi 9 mars 2026  
 à 19h00 au Forum

Retrouvez toutes les informations liées au Conseil communal ainsi que les préavis sur le site de la commune: [www.yvonand.ch](http://www.yvonand.ch)

## Quelques changements dès le 01.01.2026 :

### Nouveaux horaires à l'administration

Afin d'offrir à la population un accueil plus qualitatif et conforme aux besoins actuels, l'administration communale adoptera de nouveaux horaires d'ouverture à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

#### L'accueil du public sera désormais assuré :

- Matin : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00
- Après-midi : lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 14h00 à 16h30
- Les mardis après-midi et jeudis matins seront fermés à la population

Ces plages, volontairement recentrées, permettront aux équipes administratives de garantir une présence plus efficiente et un traitement optimal des demandes.

En parallèle, une permanence téléphonique sera assurée, dans la mesure du possible, afin de répondre aux sollicitations des citoyennes et citoyens en dehors des heures d'ouverture.

Entre ces périodes, un accueil sur rendez-vous pourra être organisé selon vos disponibilités. Les rendez-vous pourront être fixés :

- par téléphone,
- par e-mail,
- ou via le site internet de la commune

Nous remercions la population pour sa compréhension et nous réjouissons de poursuivre notre mission d'accueil et de service public dans les meilleures conditions.

### Outil de réservation des salles en ligne

Afin de faciliter l'organisation des événements et de simplifier les démarches des habitantes et habitants, la commune mettra prochainement en service un nouveau logiciel de réservation en ligne pour l'ensemble des salles communales.

Ce système, accessible directement depuis le site internet de la commune, permettra :

- de consulter en temps réel les disponibilités des salles
- de réserver un créneau en quelques clics
- de transmettre les informations nécessaires à l'organisation de l'événement
- et de recevoir une confirmation une fois la demande validée par l'administration

Ce nouvel outil modernise considérablement le processus de réservation et offre une plus grande autonomie aux utilisateurs, tout en permettant à l'administration de gérer plus efficacement les demandes.

Des informations détaillées ainsi qu'un guide d'utilisation seront mis à disposition lors de la mise en ligne du service.

La commune se réjouit de proposer cet outil moderne et pratique, au service de la population et des associations locales et restera évidemment à disposition des citoyens en cas de besoin.

## STEP : travaux de réhabilitation en cours



Les travaux de modernisation de la station d'épuration (STEP) d'Yvonand ont débuté à la fin du mois d'avril. Cette réhabilitation est essentielle pour garantir un traitement des eaux usées efficace, durable et conforme à la législation. Durant tout le chantier, la STEP reste entièrement opérationnelle. La première étape des travaux a permis de démonter les installations devenues obsolètes et de construire un nouveau bâtiment pour la déshydratation des boues, offrant un traitement plus efficace et respectueux des milieux naturels.

D'importants travaux de génie civil ont été réalisés pour créer les futurs bassins de traitement biologique, véritables coeurs du processus d'épuration, qui contribueront à améliorer la qualité de l'eau rejetée dans la Menthue. Les vis de relevage, qui transportent l'eau en amont du processus, ont fait l'objet d'une rénovation complète : deux ont été remplacées et une troisième modernisée. Enfin, le local de prétraitement est en cours d'aménagement pour accueillir de nouveaux équipements plus performants, garantissant un service fiable et durable pour les années à venir. Aujourd'hui, le planning est respecté et la mise en service est prévue pour la fin de l'année 2026.

## Spectacle gratuit: La légende du chevalier vert

La commune d'Yvonand et l'Association Rêves de Poche invitent les habitant.e.s à **assister gratuitement** à une présentation de fin de résidence en vue du prochain spectacle musical "La légende du chevalier vert", le **dimanche 25 janvier 2026 à 17h00 à la salle polyvalente**.

Inspiré du roman médiéval The Greene Knight (XIV<sup>e</sup> siècle), ce spectacle professionnel mêlant chant et théâtre transporte le public à la cour du Roi Arthur, où le jeune Gauvain relève le défi du mystérieux Chevalier Vert. À travers cette quête initiatique, il découvre les forces et les failles des idéaux chevaleresques et questionne leur sens dans le monde d'aujourd'hui. Mélangeant mélodies anciennes, chansons pop et compositions originales interprétées en live, la mise en scène s'inspire des enluminures médiévales et s'adresse à tous les publics dès 7-8 ans. Portée par 5 comédien.ne.s-chanteur.se.s, 6 musicien.ne.s et 12 choristes, cette création drôle, touchante et profonde offre un moment d'évasion et de réflexion sur des thèmes actuels tels que l'identité, l'égalité, l'écoresponsabilité et la diversité.

La tournée comptera 11 représentations dès janvier 2026 dans plusieurs lieux emblématiques de Suisse romande, dont Yverdon et Grandson. Ce projet est soutenu par les communes et fondations partenaires.

## Délais rédactionnels et parutions du Tapa-Sablia

| N° de Février 2026 | Délai rédactionnel | 15.01 |
|--------------------|--------------------|-------|
|                    | Parution           | 16.02 |
| N° d'Avril 2026    | Délai rédactionnel | 15.03 |
|                    | Parution           | 16.04 |
| N° de Juin 2026    | Délai rédactionnel | 15.05 |
|                    | Parution           | 16.06 |
| N° d'Août 2026     | Délai rédactionnel | 15.07 |
|                    | Parution           | 16.08 |

## Votre publicité dans le journal ?

Les fichiers doivent être transmis à la date mentionnée ci-dessus au plus tard, sous forme électronique à l'adresse : [publication@yonand.ch](mailto:publication@yonand.ch)

### Données :

Textes : Word

Images : JPEG ou PNG

Annonce prête au bon format : JPEG OU PNG

### Format et prix des publicités :

1/4 page (9x11.8 cm): 120.-

1/8 page (9x6.2 cm): 60.-

## Impressum

**Editeur responsable:**  
Commune d'Yvonand

**Mise en page:**  
Commune d'Yvonand

**Imprimerie:**  
Imprimerie Cavin-Baudat  
à Grandson

## Gestion des déchets : la collectivité adopte de nouvelles règles

La gestion des déchets représente aujourd’hui un coût important pour la collectivité. Conformément au principe du pollueur-paye, ce financement ne doit pas reposer sur l’impôt, mais sur les recettes directement liées aux déchets : remboursement pour certains matériaux (comme le verre ou le PET), taxe au sac pour les déchets incinérables, etc ou la taxe forfaitaire applicable à tous les citoyens de plus de 18 ans.

Comme dans de nombreux autres domaines, les coûts du traitement des déchets ont augmenté ces dernières années. Avec les recettes actuelles, la commune ne parvient plus à couvrir l’ensemble des dépenses liées à ce service. Afin d’assurer une gestion durable, équitable et financièrement saine, la Municipalité a donc décidé de mettre en place plusieurs mesures pour améliorer le fonctionnement de la déchetterie et rééquilibrer les coûts.

### Nouvelles mesures à la déchetterie dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026

Afin d’améliorer le fonctionnement de la déchetterie communale et de garantir une gestion durable, efficace et équitable des déchets, plusieurs mesures entreront en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026.



#### 1. Contrôle d'accès pour les habitants de la commune :

Dès 2026, l'accès à la déchetterie sera contrôlé afin de le réservier exclusivement aux habitants de la commune.

##### Pourquoi cette mesure ?

Pour éviter de prendre en charge des déchets produits par des citoyens d'autres communes et ainsi de faire peser sur les citoyens les coûts des traitements de ces déchets

##### Comment faire à partir de 2026 ?

- Chaque ménage recevra un macaron annuel, distribué avec le mémo déchet.
- Il devra être apposé de manière visible lors de chaque visite.
- Des contrôles systématiques seront effectués : l'accès pourra être refusé sans macaron.

En cas de perte, un nouveau macaron peut être obtenu au guichet communal contre un émolumument de 20 CHF.

#### 2. Suppression de la collecte du gazon et des plastiques durs

**Gazon** : la collecte du gazon et de l'herbe de fauche est supprimée.

##### Pourquoi cette mesure ?

Sa décomposition produit des jus susceptibles de polluer les eaux souterraines, ce qui nécessite des installations spécifiques dont la commune ne dispose pas.

##### Comment faire à partir de 2026

- Déposer le gazon dans les compostières régionales
- Opter pour la collecte en porte-à-porte des déchets verts, en acquérant un bac et la vignette correspondante
- Réaliser votre compost domestique





### **Plastiques durs**

Les plastiques durs (jouets, seaux cassés, meubles en plastique...) sont de toute façon incinérés, ce qui rend inutile leur collecte séparée.

### **Pourquoi cette mesure ?**

Pour appliquer le principe du pollueur payeur qui veut que le détenteur d'un déchet en paye les coûts de prise en charge.

### **Comment faire à partir de 2026**

Ils doivent désormais être éliminés ainsi :

- Petits volumes : dans un sac taxé
- Objets volumineux : Dans la collecte des encombrants incinérable

## **3. Fin du rabais famille**

Jusqu'ici, les familles bénéficiaient d'un rabais sur la taxe forfaitaire.

Or, plusieurs avantages existent déjà :

- Exonération de la taxe pour les enfants de moins de 18 ans
- Mise à disposition de containers spécifiques pour les couches-culottes

Afin de respecter le principe du pollueur-payeur, obligeant à un traitement équitable et conforme à la législation, ce rabais sera supprimé en 2026.

La Municipalité remercie chaleureusement toutes les habitantes et tous les habitants pour leur collaboration et leur engagement dans une gestion responsable des déchets.

## **Atelier d'artisanat et de rencontres 2026**

**Organisés par**

**L'atelier d'artisanat et de rencontres à la salle polyvalente d'Yvonand les lundis de 20h00 à 22h00**

**VOUS ÊTES TOUTES LES BIENVENUES !**

Début des cours les cours peuvent prendre plusieurs lundis (selon la création)

|                          |   |
|--------------------------|---|
| <b>12 janvier</b>        | Pâte à modeler / coquelicots-cœurs etc. |
| <b>19 – 26 janvier</b>   | Resp. Christine Maendly                 |
| <b>Février / Mars</b>    | Valorisation de vieux habits            |
| <b>Selon planning de</b> | Resp. Christine Maendly                 |
| <b>20 avril</b>          | Sac en raphia                           |
| <b>4 – 11 mai</b>        | Resp. Christine Maendly                 |
| <b>8 juin</b>            | Bois flottés décorés                    |
| <b>15 juin</b>           | Resp. Micheline Pochon + Agnès Ullmann  |

**Inscription au plus tard 1 semaine à l'avance auprès de la secrétaire.**

Lise White tél . 026 663 42 14 natel 079 251 43 62 e-mail lise.white@bluewin.ch

Le comité de l'atelier d'Yvonand

**Y Repair Café**

Aux Ateliers du Faire à Yverdon :

**en 2026 :**

- . 18 janvier
- . 22 février
- . 22 mars
- . 26 avril
- . 31 mai
- . 28 juin
- . 06 septembre
- . 04 octobre
- . 08 novembre
- . 06 décembre

de 9h30 à 13h00

viens réparer :

- . électroménagers
- . vêtements
- . ordinateurs
- . plein d'autres trucs!

www.y-repaircafe.ch | info@y-repaircafe.ch | natel: 079.783.86.62

**Vuagniaux voyages**

*Adresse ses meilleurs vœux à chacun !*

**Aperçu des voyages à venir :**

**Réveillon dans la Drôme**  
Du 30 décembre 2025 au 2 janvier 2026 / Fr. 940.- p.p.

**Ancienne coutume en Appenzell Silvesterchlausen**  
Du 12 au 14 janvier 2026 / Fr. 620.- p.p.

**Marché de Cannobio et camélias à Locarno**  
Du 21 au 22 mars 2026 / Fr. 295.- p.p.

**Futuroscope**  
Du 6 au 9 juillet 2026 / Dès fr. 600.- p.p.

**La Belgique et ses canaux en péniche**  
Du 29 juillet au 4 août 2026 / Fr. 3'360.- p.p.

Consultez notre site : [www.vuagniauxvoyages.ch](http://www.vuagniauxvoyages.ch)  
Renseignements, inscriptions : 024 430.17.22 - [info@vuagniauxvoyages.ch](mailto:info@vuagniauxvoyages.ch)

**PLR**  
Les Usines Régionales  
Yverdon-Moudon

**Soirée Raclette**

**Tarif repas 40 CHF**  
Eau minérale, café et thé compris.  
Vin en vente sur place

**VENDREDI 16 JANVIER 2026**  
SALLE DE LA SABLIAINE D'YVONAND  
APÉRITIF OFFERT DÈS 19:00

**INSCRIPTION AVANT LE 9 JANVIER 2026**  
[lionel.guichard@bluewin.ch](mailto:lionel.guichard@bluewin.ch) - 079 261 44 50

**Marché de Noël D'Yvonand**

SALLE POLYVALENTE  
JEUDI 18 DÉCEMBRE  
DE 16H00 À 21H30

**Artisanat**  
**Restauration**  
**MusiCœur à 18h30 et 19h15**

## Le Club de Tennis de Table d'Yvonand fête ses 50 ans

### Hommage à ses piliers et appel à la relève

En 1975, au cœur d'une halle industrielle mise à disposition par l'entreprise Geilinger SA, naissait une aventure sportive et humaine hors du commun : un club de tennis de table ouvert à tous, animé par la passion et le bénévolat. Les premières balles y ont été échangées entre machines et poutrelles métalliques, dans une atmosphère où l'enthousiasme compensait largement le manque de confort.

Lorsque Geilinger SA a connu la faillite, le club a dû se réinventer. Il trouva refuge dans la nouvelle salle de rythmique du collège En Brit II et adopta un nouveau nom : Club de Tennis de Table d'Yvonand. Depuis lors, ses tables ont vu défiler des générations entières de pongistes, venus non seulement d'Yvonand mais aussi de toute la région. En un demi-siècle, plus de 125 joueurs ont franchi ses portes, attirés par l'esprit d'équipe, la convivialité et la simple joie de jouer.

### Retrouvailles et hommage aux figures emblématiques

Cet été sur le Pré de l'Hôtel de Ville, la tonnelle a rassemblé anciens et nouveaux visages dans une atmosphère conviviale. Un moment de partage, mais aussi une opportunité de faire connaître l'activité et de recruter de futurs passionnés. À cette occasion, le club a tenu à honorer, pour son 50e anniversaire, cinq personnalités dont l'engagement a façonné son histoire :

- Yves Mingard, 45 ans de fidélité, dont 30 à la présidence.
- Bernard Graf, 40 ans au service du club, dont 30 comme Responsable Technique.
- André Graf, également 40 ans d'engagement, dont 30 comme Secrétaire et Vice-Président.
- Jean-Bernard Pfander, membre fondateur, présent depuis 50 ans au sein du comité.
- Jonathan Fleury, actif depuis 20 ans, dont 10 comme Caissier. (hors photo).

Leur dévouement illustre ce qui fait la force du tennis de table des Tapa-Sabliias : la passion du jeu, le bénévolat et l'amitié sportive.

### L'avenir en mouvement

Mais le club ne s'arrête pas à ce demi-siècle glorieux : l'aventure continue ! Les entraînements ont lieu chaque lundi à 19h30, à la salle de rythmique du collège En Brit II. L'activité est ouverte à toutes et à tous, sans engagement préalable. Que l'on soit débutant curieux ou joueur confirmé, chacun y trouvera une ambiance à la fois conviviale et stimulante, avec la possibilité d'intégrer l'équipe de licenciés qui participe au championnat AVVF en 6<sup>ème</sup> ligue. Le club recherche activement de nouveaux membres, prêts à rejoindre une histoire déjà riche mais tournée vers l'avenir. Car si ces 50 années ont prouvé une chose, c'est bien que le tennis de table à Yvonand est une affaire de passion partagée et qu'il n'attend que de nouvelles mains pour écrire ses prochains chapitres.



Pour tout renseignement :

**Yves Mingard, Président**  
079/218.94.19  
ctt.yvonand@gmail.com

*De gauche à droite : Yves Mingard, Bernard Graf, André Graf, Jean-Bernard Pfander*

## Ecole : Radio Gaga à Yvonand !

Au printemps dernier, des élèves de 9<sup>ème</sup> année ont pu expérimenter la réalité du métier de chroniqueur radio, une véritable onde de choc au sein du collège en Brit !

### RadioBus, une radio itinérante.

RadioBus est une radio scolaire et mobile mettant à disposition des élèves de Suisse romande et de leurs enseignants de véritables studios d'enregistrement radio afin d'enregistrer des émissions depuis leur salle de classe. Le matériel est prêté aux classes par RadioBus sous forme de « radiobox » contenant micros et casques d'enregistrement. Les chroniques enregistrées par les élèves sont ensuite diffusées sur le site de RadioBus et accessibles à l'adresse suivante : <https://www.radiobus.fm/>

### Un voyage sonore dans les métropoles du monde entier.

Dans le cadre des cours de géographie de Mme Farron et de Mme Widmer, les élèves de 9VG22, 9VG23 et de 9VP22 ont réalisé des chroniques sur différentes métropoles du monde, de Tokyo à Londres, en passant par New York, Venise, Berne, et bien d'autres. Les élèves ont ainsi étudié et développé des thèmes tels que la démographie, le secteur du tourisme, et l'histoire des différents lieux étudiés.

Les objectifs d'apprentissage étaient nombreux : apprendre à travailler en groupe, à synthétiser et à organiser des informations, mais aussi à poser sa voix pour captiver une audience. Leur intention était de donner envie à leurs auditeurs de se rendre dans ces différentes destinations, alors n'hésitez pas, chers lecteurs, à aller les écouter et à voyager avec eux à l'adresse suivante : <https://www.radiobus.fm/podcast/radio-yvonand>.



## Un détour par l'Antiquité grecque.

Dans le cours de Mme Widmer, qui a repris l'année passée l'enseignement du grec ancien, les élèves ont pu travailler sur des personnages mythologiques célèbres, afin de nous expliquer les mythes dans lesquels ces illustres personnages figurent. De manière claire et synthétique, la chronique « la minute antique » vous révèlera tous les secrets de Thésée, du Minotaure, d'Achille, et de bien d'autres.

Un accueil enthousiaste de la part des élèves. Ce travail a, selon Matteo Valenza, élève de 9ème ayant participé au projet, permis à la grande majorité des participants de se motiver pour un projet « qui changeait de l'ordinaire et du quotidien ». Ce projet illustre bien la pédagogie de projet qui enthousiasme tant les élèves, vise à rendre concrets les apprentissages, et à leur donner plus de sens.

Neela Lesquereux, de son côté, se rend bien compte du caractère exceptionnel du projet et explique qu'endosser le rôle de présentatrice radio n'est pas une expérience donnée à tout le monde ! Elena Miranda, élève de 9ème, a apprécié le fait que « ce projet brisait la routine et changeait des documents papier à réaliser et à lire en classe. Le fait de travailler en groupes a été un défi parfois, mais a aussi permis d'échanger nos idées, nos opinions ». C'est ce qu'a confirmé Colin Christin : « on a travaillé, mais d'une autre façon ». Mahé Duruz, élève de 9ème, a quant à lui été choqué par le son de sa voix enregistrée, qu'il imaginait complètement différente. « J'ai tellement été choqué en entendant ma voix... Elle me paraissait vraiment différente de ma voix habituelle ! ».

Nous félicitons les élèves pour leur travail et vous souhaitons de bons voyages sur les ondes de RadioBus.

## Information importante **FRELON ASIATIQUE**

### La commune d'Yvonand prend en charge la destruction des nids sur le territoire communal

**À quoi ressemblent leurs nids ?** Leur apparence rappelle une sphère ou une forme de poire. Leur teinte varie entre le beige et le brun, et certains peuvent atteindre près d'un mètre de haut et environ 80 cm de large.

**Où peut-on les repérer ?** Ils se situent généralement tout en haut des arbres, souvent au-delà de 10 mètres. Qu'il s'agisse de conifères ou de feuillus, il faut observer attentivement : ils se confondent parfois avec les branches, ce qui les rend difficiles à distinguer.



La présence du frelon asiatique constitue une menace pour la biodiversité, en s'attaquant non seulement aux abeilles, garantes de la pollinisation, mais aussi à d'autres insectes indispensables aux écosystèmes. En perturbant les chaînes alimentaires et l'équilibre naturel, cette espèce invasive met en danger l'agriculture, la nature et les fonctions écologiques dont dépend l'ensemble de la Suisse. Agir vite est essentiel pour limiter son expansion et préserver nos milieux naturels !

### Vous avez trouvé un nid ?

Annoncez-le sur [www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch) et informez la commune via [grefte@yvonand.ch](mailto:grefte@yvonand.ch) ou au 024 423 32 40  
Pour rappel : il faut accompagner l'annonce d'une ou plusieurs photos.



## NOËL?



*Pas envie d'être seul  
ou à deux?*

*Vous n'êtes ni trop jeune, ni trop vieux  
pour participer.*

*Venez partager un bon repas  
à la buvette de la salle polyvalente  
d'Yvonand*

**le 25 décembre 2025 à midi  
pour un moment convivial.**

Prix : chapeau à la sortie

Réservations jusqu'au 16 décembre 2025

079 734 74 11 (Lise Vuagniaux)  
mid.hof@gmail.com (Milena Hofmann)

Yvonand - Village solidaire

Avec le soutien de plusieurs commerçants et la commune d'Yvonand



**RSLIDE**  
*IMPRESSION*

Chemin des Cerisiers 48  
1462 Yvonand  
+41 79 953 80 91

rslideimpression@gmail.com

**Personnalisez vos émotions  
sur vos textiles**

**GARAGE**  
**RSLIDE**  
*AUTOMOBILE*

Chemin des Cerisiers 48  
1462 Yvonand  
+41 24 430 16 76

info@rslide.ch

Ici, on répare avec passion

## Déneiger son véhicule : un geste simple pour la sécurité

### Déneiger son véhicule: un geste simple pour la sécurité

En hiver, les routes suisses se couvrent de neige, et avec elles, les véhicules des automobilistes. Pressés par le temps, nombreux sont ceux qui se contentent de dégager à la hâte le pare-brise avant de prendre la route. Un réflexe courant, mais dangereux. Car un véhicule mal déneigé représente un risque réel, aussi bien pour celui qui conduit que pour les autres usagers. Le Touring Club Suisse rappelle qu'un simple geste de prévention peut éviter bien des accidents — et des amendes.

### Conduire avec une visibilité réduite, c'est rouler à l'aveugle.

Une couche de neige sur le pare-brise, le toit ou les vitres latérales entrave le champ de vision et empêche d'anticiper les obstacles. De plus, en accélérant, la neige accumulée peut se détacher: elle risque alors de s'écraser sur le pare-brise, ou d'être projetée sur le véhicule suivant, provoquant une réaction en chaîne. Ce simple manque de précaution transforme un trajet banal en véritable danger.

### Des règles claires

La loi suisse ne laisse aucune place à l'interprétation. Selon l'article 29 de la Loi fédérale sur la circulation routière (LCR) et l'Ordonnance sur la circulation routière (OCR), «les plaques de contrôle doivent être bien lisibles; les dispositifs d'éclairage, les vitres et les rétroviseurs doivent être propres.» En d'autres termes, prendre la route avec un véhicule encore recouvert de neige ou de glace constitue une infraction. Les contrôles de police sont fréquents en hiver, et vous risquez des ennuis si le véhicule n'est pas correctement déneigé.

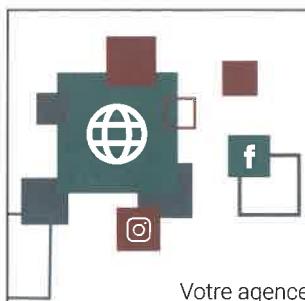
### Des gestes simples pour éviter les risques

Déneiger entièrement son véhicule demande quelques minutes, mais c'est un temps bien investi. Le TCS recommande d'utiliser une brosse douce, de préférence munie d'un manche télescopique, pour atteindre le toit et le coffre. En cas de gel, un grattoir à glace est indispensable pour dégager les vitres. Pour se faciliter la tâche, il est possible d'utiliser une housse de protection sur le pare-brise ou un produit dégivrant. Certains automobilistes optent aussi pour un chauffage additionnel. Quelle que soit la méthode, l'objectif reste le même: assurer une visibilité optimale.

### Voir et être vu, même sous la neige

Déneiger soigneusement sa voiture n'est pas qu'une question de confort: c'est un acte de responsabilité. Un véhicule propre, phares dégagés et vitres déneigées garantissent une meilleure visibilité et permettent d'être vu plus facilement par les autres usagers. En hiver comme le reste de l'année, le message reste le même : bien voir et être vu, un réflexe vital sur la route.





**PALMAR**  
CONCEPT Sàrl

Votre agence de communication à Yvonand  
Réalisations publicitaires • Graphisme  
Textiles personnalisés • Sites internet • Vidéos



*Joyeux Noël*

MEILLEURS VOEUX  
**2026**




Tél : 079/213'78'73  
[prosols@citycable](mailto:prosols@citycable)  
[www.prosols.ch](http://www.prosols.ch)

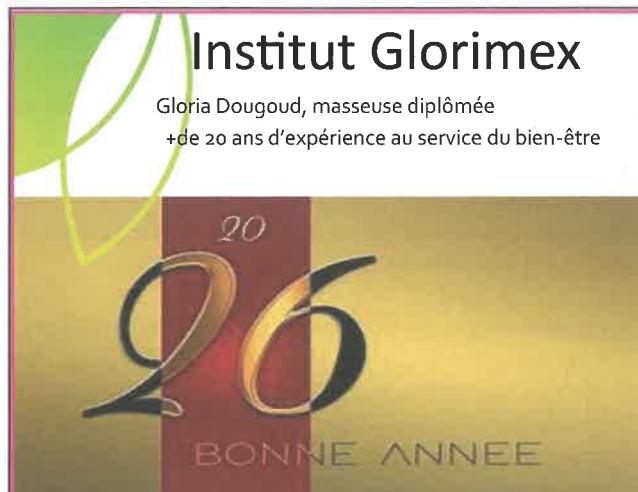


Magasin-Showroom sur rendez-vous  
Grand'Rue 4 1462 Yvonand

**carrosserie**  
**s.alberti**

Réparation toutes marques  
Peinture au four  
Véhicule de remplacement  
Marbre de redressage  
Remplacement de pare-brise  
Service pneus

**SEBASTIANO ALIBERTI**  
Tél et Fax +41(0) 24 425 59 77  
Mobile +41(0) 79 684 18 77  
Le Grand Nouz 13  
CH - 1404 Cuarny  
[carro.alberti@bluewin.ch](mailto:carro.alberti@bluewin.ch)  
[www.carrosserie-alberti.ch](http://www.carrosserie-alberti.ch)



**Institut Glorimex**  
Gloria Dougoud, masseuse diplômée  
+de 20 ans d'expérience au service du bien-être

**2026**  
BONNE ANNEE

**Toujours appréciés:  
nos bons-cadeau, dès 100.-**

Dr Gallanda 7a, Yvonand  
Tel. 024 430 15 36  
Mob. 079 612 0280  
[glorimex@bluewin.ch](mailto:glorimex@bluewin.ch)  
[www.glorimex.com](http://www.glorimex.com)




**Mingard**  
Boucherie et Alimentation SA

**du 20 au 25 décembre**

**Dindes de Noël farcies**  
**entière 4 kg ou demi 2 kg**

- rôtie au four accompagnées d'un délicieux jus maison
- servie chaude ou froide
- avec marron caramélisé
- avec gratin de pommes-de-terre



Pour votre entrée, pensé à notre foie gras mi-cuit maison

**MIGROS**  
PARTENAIRE



1462 Yvonand  
024 430 11 33

**Anken Pompes Funèbres - Successeur Noémie Cossy**  
14 ans d'expérience auprès des familles

OBSÈQUES - DÉMARCHES ADMINISTRATIVES  
TRANSPORTS - CONTRATS DE PRÉVOYANCE

Nous vous épaulons **7j/7 et 24h/24** - 079 863 48 18



Sainte-Croix - Place du Pont 1 - 024 454 19 58 - Yvonand - Rue de la Mauguettaz 3a - 024 430 34 94  
[info@anken-pf.ch](mailto:info@anken-pf.ch) - [www.anken-pf.ch](http://www.anken-pf.ch)